



Le Réseau Enfants Adolescents pour la province de Liège en Santé Mentale (REALISM), Quai des Ardennes 24-4020 Liège, représenté, dans le cadre de cette procédure de marché public par

INTERCOMMUNALE DE SOINS SPÉCIALISÉS DE LIÈGE (ISoSL)

Rue Basse-Wez, 145 – 4020 Liège

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES

Procédure négociée sans publication préalable – Marché public de services inférieur à 30.000 €.

1. OBJET DU MARCHÉ

L'objectif de ce module est de fournir aux professionnels de la santé mentale les outils et compétences nécessaires pour accompagner, informer et soutenir les parents et enseignants d'enfants présentant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), afin de favoriser un environnement cohérent, apaisé et propice au développement de l'enfant.

2. POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur est l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL), sise Rue Basse-Wez, 154-4020 Liège, représentant le réseau REALISM.

3. Contexte

Le Réseau REALISM (Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale) a été mandaté pour organiser une approche préventive (prévention sélective et indiquée) de la santé mentale des enfants, des adolescents et des familles, ainsi que le soutien et le traitement pour des problématiques légères, en santé mentale via le conventionnement de certains professionnels (psychologues et orthopédagogues de première ligne, diététiciens). Ces dispositifs font partie intégrante du travail en réseau et est régi par une convention spécifique, signée par le prestataire de soins qui s'inscrit dans cette dynamique et le réseau.

Il s'agit d'une approche qui nécessite une dynamique partenariale avec les services de première ligne d'accompagnement et de soins, dans le but de répondre aux besoins des parents dont l'enfant souffre d'un Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité (TDAH)

La convention des soins psychologiques de première ligne et la convention des diététiciens se trouvent en annexe, du présent document.

Cet appel d'offre, en termes de formation vise à répondre aux besoins des psychologues, des orthopédagogues conventionnés avec notre réseau.

3. DURÉE DU MARCHÉ

Le présent marché est conclu pour une durée de 20 jours à dater de la diffusion de l'offre. La formation se déroulera durant deux journées consécutives ou séparées, selon les disponibilités des participants et du formateur/organisme de formation. En fonction des besoins des participants et des professionnels concernés, un second module peut être réalisé, à l'appréciation du réseau.

4. PUBLIC CIBLE

Un groupe de maximum 30 participants, comprenant des psychologues et orthopédagogues conventionnés avec le réseau REALISM et le réseau "Netzwerk Mentale Gesundheit Ost belgien".

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à outiller les professionnels dans le cadre des missions de soutien et de traitement, telles que prévues par la convention soins psychologiques de première ligne. Les personnes présentant des problématiques psychologiques, dans une approche centrée sur la personne, son réseau et son contexte.

Ce module doit répondre au minimum aux questions suivantes :

- Quels sont les symptômes, mécanismes et profils typiques associés au TDAH chez l'enfant ?
- Comment informer les parents et les enseignants de manière accessible, factuelle et bienveillante ?
- Quelles sont les approches psychoéducatives et comportementales les plus efficaces pour gérer les situations du quotidien (scolarité, routines, conflits, estime de soi, etc.) ?
- Quels outils concrets (supports pédagogiques, fiches, vidéos, protocoles) peuvent être utilisés ou transmis aux familles et enseignants ?
- Comment impliquer activement les parents et enseignants dans le parcours de soins ou de soutien de l'enfant ?
- Quels acteurs/quelles ressources mobiliser autour de l'enfant et sa famille en province de Liège ?
- Quelle posture adopter pour instaurer une alliance constructive avec les adultes de référence, en valorisant leurs efforts tout en guidant les ajustements nécessaires ?
- Quels sont les pièges à éviter dans l'accompagnement des adultes confrontés au TDAH d'un enfant (épuiement, culpabilisation, attentes irréalistes, désaccords entre milieux de vie) ?
- Comment adapter ces interventions selon les besoins spécifiques (âge de l'enfant, contexte familial, ressources scolaires, comorbidités) ?

Ce module comprend une partie théorique (neuropsychologie, modèles explicatifs, repères scientifiques) et une partie pratique incluant des mises en situation, des analyses de cas, des outils pédagogiques, et des échanges d'expériences entre pairs. La formation devra prévoir un volet psychoéducatif à l'attention des parents d'enfants porteurs de TDAH, afin de favoriser une meilleure compréhension du trouble et de renforcer la collaboration entre les familles et les professionnels.

Le module de formation devra se baser sur les principes de *evidence based practice*.

Il est demandé de privilégier de réaliser ce module sous forme de présentiel.

6. MÉTHODOLOGIE

La formation combinera apports théoriques, mises en situation, études de cas, échanges d'expériences. La méthode d'apprentissage se veut interactive et orientée vers la pratique clinique multidisciplinaire. Le prestataire fournira un support écrit (visuel) et assurera une évaluation de satisfaction en fin de formation. Organiser une deuxième session en allemand n'est pas obligatoire mais constituera un élément en faveur de l'opérateur au moment de l'analyse du marché public.

7. OPTIONS

La formation est prévue dans l'arrondissement de Verviers. Le réseau réservera une salle adaptée, en adéquation avec les besoins du formateur, dans un rayon de 20km autour de Verviers. Celle-ci sera adaptée pour 30 personnes maximum. Le catering comprenant le repas de midi de type sandwichs et boissons sera réservé par le réseau également. Une session sera organisée en français à Verviers. Si l'opérateur de formation en a la capacité, une deuxième session sera organisée en allemand. Des sessions supplémentaires pourront être organisées à la discrétion du réseau, en fonction du nombre de participants.

8. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue, sur bases des critères suivants :

- Prix : 50%
- Qualité et contenu de la méthodologie : 30%
- Expérience et qualification des formateurs : 20%

9. CONDITIONS ADMINISTRATIVES

La présente offre est négociée sans publication préalable (article 92, §1, 1° de la loi du 17 juin 2016). L'offre est à rédiger en français et est à envoyer à ISOSL, à l'attention de Imma Tode, coordinatrice Recrutement et formation : i.tode@isosl.be

Date limite de dépôt : 24/11/2025

10. FACTURATION ET PAIEMENT

La facture sera introduite dans les 15 jours suivant la réalisation de la formation, adressée à Réseau REALISM - Quai des Ardennes 24 - 4020 Liège. Un acompte sera versé, dès l'approbation de la présente offre.

Fait à Liège, le

Le Soumissionnaire : _____

Le Pouvoir Adjudicateur : _____

Pour plus de détails sur la convention des soins psychologiques de 1ère ligne :
[Convention INAMI soins psychologiques de première ligne](#)